COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 26 octobre 2012 (convocation du 15 octobre 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Octobre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS:

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita. FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. AMBRY Stéphane, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, MIIe EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, Mme LAURENT Wanda, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:

Mme CARTRON Françoise à M. TURON Jean-Pierre jusqu'à 10 h 50 M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick à partir de 11 h 35 M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude à partir de 11 h 35 M. OLIVIER Michel à Mme ISTE Michèle M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10 et à partir de 11 h 40 Mme BALLOT Chantal à M. LABISTE Bernard M. BOUSQUET Ludovic à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 10 h 00 Mme CAZALET Anne-Marie à M. BRON Jean-Charles M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine Mme COLLET Brigitte à M. CAZENAVE Charles MIle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel M. DAVID Yohan à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 11 h 50 MIIe DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul

M. DUPOUY Alain à M. GAÜZERE Jean-Marc Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 55 Mme FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 15 M. LOTHAIRE Pierre à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane Mme PIAZZA Arielle à Mme DESSERTINE Laurence jusqu'à 10 h 05 M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth M. TRIJOULET Thierry à M. BAUDRY Claude Mme WALRYCK Anne à Mme BREZILLON Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 26 octobre 2012

PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN Direction du numérique

N° 2012/0763

Association Adeiso - Programme d'actions 2012 - Subvention - Convention - Décision - Autorisation

Madame DE FRANCOIS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Adeiso, créée le 05 juin 1981, est une association qui a pour objet le développement de l'électronique et de l'informatique dans le Sud-Ouest. Elle se compose de 160 membres (85 % de PME) ; en termes de poids économique, elle représente 11.500 emplois.

Elle est:

- à l'initiative de l'animation de l'Alliance Numérique, un regroupement informel des présidents des associations du numérique en Aquitaine depuis un an. Une quinzaine d'associations sont concernées
- dans une relation partenariale forte avec le Syntec Numérique (Chambre Professionnelle des Métiers du Numérique) et la FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication – rassemblement de 28 syndicats professionnels).

Son objectif principal depuis deux ans est de « Faire de la terre aquitaine un leader européen des technologies électroniques et numériques au service de l'humain ».

Les axes de travail de cette nouvelle stratégie sont aussi les points forts des entreprises aquitaines et ils portent sur les thématiques suivantes :

- Électronique et systèmes critiques (systèmes et électroniques pour les nouvelles énergies Manufacturing Science - Systèmes complexes pour les transports);
- Santé, bien-être (équipements de santé ophtalmologie, dentaire, biomédical, logiciels de e-santé);
- Patrimoine numérique et connaissance (patrimoine architectural, e-tourisme, bibliothèques numériques, e-éducation);
- Communication et usages numériques (réalité augmentée, serious-games pour le handicap ou la sécurité, jeux vidéo, ville numérique de demain) ;
- Vinitique, l'intelligence numérique au service de la filière viticole ;
- Travaux sur de nouvelles filières : la glisse et la construction durable ;

Le programme de travail de l'Adeiso pour l'année 2012 comporte principalement les actions suivantes :

- Impulser les dynamiques régionales via différentes actions :
 - o Animation de l'Alliance numérique ;
 - Cercle des entrepreneurs citoyens (appui à de nouveaux projets par des professionnels expérimentés);
 - o Index, évaluation de l'action économique ;
 - Digital Start-up, programme d'accompagnement des start-up;
 - Catie projet de création d'un Centre Aquitain des Technologies et l'Information et de l'Électronique;
 - Organisation de rencontres professionnelles telle que la mission à la Sillicon-Valley pour les entrepreneurs aquitains;
 - o Preci : Programme d'Évaluation du Capital Immatériel des entreprises adhérentes :
 - o ...
- Porter collectivement la voix des entreprises ;
- Animer un réseau vivant et dynamique ;

Ainsi, par ces actions, l'Adeiso contribue fortement à la dynamisation locale de la filière numérique, d'un fort potentiel en termes de développement économique et d'emplois.

Le budget provisionnel de l'association pour 2012 est de 247 000€ T.T.C, tel que détaillé dans le tableau ci-après :

Dépenses	Montant (1)			Recettes	Montant (1)		
	HT	TVA	TTC	Noottoo	HT	TVA	TTC
60- Achats			100 000 €	70 - Ventes de produits			
Achats d'études et de			100 000 €	, ·			
prestations de service				Marchandises			
Achats non stockés de				Prestation de service			
matières et fournitures				Produits des activités annexes			
Achats non stockables (eau,							
énergie)				74 – Subventions			200 000 €
Fourniture d'entretien et de				d'exploitation			
petit équipement				Etat			
Fournitures administratives				Région			120 000 €
Autres fournitures				Département			
				Cub			20 000 €
61 – Services extérieurs				Autres EPCI			60 000 €
Sous-traitance générale				Commune(s)			
Locations mobilières et				Organismes sociaux			
immobilières			7 100 €				
Entretien et réparation				CNASEA (emplois aidés)			
Assurances				Autres (précisez)			
Documentation							
Divers				75 – Autres produits de			47 000 €
				gestion courante			
63 – Impôts et taxes				Cotisations			47 000 €
Impôts et taxes sur				Autres			

rémunérations Autres impôts et taxes		76 - Produits financiers			
64 – Charges de personnel Rémunérations du	115 000 €	77 - Produits exceptionnels			
personnel Charges sociales	76 667 €	78 – Reprise sur amortissements			
Autres charges du personnel					
65 – Autres charges de gestion courante		79 – Transfert de charges			
66 – Charges financières					
67 – Charges exceptionnelles					
68 – Dotations aux amortissements provisions					
Total des charges		Total des produits			
247 000 €		247 000 €			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature (1) Bénévolat			
Secours en nature		Prestations en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Dons en nature			
Personnel bénévole					
Total des charges		Total des produits			

⁽¹⁾ Les contributions volontaires en nature sont indiquées à titre d'information.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU les articles du schéma directeur de développement économique relatifs :

- au soutien des secteurs tertiaire supérieur, e-santé, des tpe-pme ;
- au développement de la filière éco-activités ;
- au soutien aux innovations technologiques, à la créativité, aux transferts de technologies ;

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE l'association Adeiso contribue à la dynamisation d'un secteur d'activités où les compétences sont fortement présentes sur la métropole, avec un potentiel d'emplois à la clé.

DECIDE

<u>Article 1</u>: Il est attribué une subvention de fonctionnement de 20 000€ à l'association Adeiso pour son programme d'actions 2012.

<u>Article 2</u>: Monsieur le Président de la Communauté urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée qui prévoit les conditions de règlement de la subvention communautaire.

<u>Article 3</u>: La dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours - chapitre 67- article 6745 - fonction 8162 - CRB BE00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 octobre 2012,

> Pour expédition conforme, par délégation, la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 15 NOVEMBRE 2012

PUBLIÉ LE : 15 NOVEMBRE 2012

Mme. BÉATRICE DE FRANCOIS